

Master conjoint HES-SO-UNIGE en Développement territorial

Module	Atelier de développement régional / Regional Development Workshop
Code	AT-DVR - T406275 AT
Type de module	Module de base ou d'orientation <input checked="" type="checkbox"/> Module optionnel <input type="checkbox"/> (cf plan de cours de l'orientation)
Orientations	Architecture du paysage <input checked="" type="checkbox"/> Développement régional <input checked="" type="checkbox"/> Développement territorial des Suds <input checked="" type="checkbox"/> Ingénierie géomatique <input checked="" type="checkbox"/> Urbanisme de projet <input checked="" type="checkbox"/> Urbanisme opérationnel <input checked="" type="checkbox"/>
Crédits ECTS	9 ECTS
Organisation	Semestre automne Atelier – 16 périodes hebdomadaires, dont 8 périodes hebdomadaires en travail encadré L'atelier inclut des cours, des conférences et des exercices.
Responsable et coordination module	Crémel Laurence, professeure HES associée laurence.cremel@hesge.ch Levy Lisa, maître-assistante, UNIGE lisa.levy@unige.ch
Enseignant-e-s	Giraud Marie-Hélène, architecte-paysagiste, bureau Triporteur marie-helene.giraud@triporteur.com Crémel Laurence, professeure HES associée laurence.cremel@hesge.ch Levy Lisa, maître-assistante, UNIGE lisa.levy@unige.ch Vanbutsele Séréna, maître-assistante, UNIGE serena.vanbutsele@unige.ch Campi Hugo, assistant-doctorant, UNIGE hugo.campi@unige.ch Vergain Vincent, assistant d'enseignement HES vincent.vergain@hesge.ch
Prérequis	-
Compétences visées / Objectifs	L'atelier propose une première expérience dans la conception de projets territoriaux dans une optique de transition écologique. L'objectif est de fournir un diagnostic d'un territoire régional. Ce diagnostic est basé sur une description du site par le prisme d'une ou plusieurs thématiques et sur une esquisse des possibles mutations à envisager. La production de l'atelier s'appuiera sur des visites de terrain et des interventions théoriques et méthodologiques. À la fin de ce cours, l'étudiant-e-s sera capable de : <ul style="list-style-type: none"> Analyser les caractéristiques d'un territoire et d'un paysage, dans une vision spatio-temporelle,



	<ul style="list-style-type: none"> • Comprendre les mécanismes, les politiques et les stratégies d'évolution et de transformations du territoire et du paysage et formaliser des propositions qui rassemblent les dimensions écologiques, culturelles, sociales et économiques. • Soutenir et proposer la mise en œuvre d'un projet complexe de paysage à grande échelle, intégrant les dimensions naturelles, sociales, historiques et économiques. • Planifier et formaliser la conception des espaces à l'échelle territoriale • Expliciter devant différents publics la prise en compte des éléments d'une dynamique paysagère. • Estimer, argumenter, justifier du programme d'aménagement d'un grand territoire, • Construire une vision synthétique.
Contenu	<p>Les étudiants se familiariseront avec la problématique du développement territorial dans une perspective de transition écologique. Ils acquerront des compétences dans le domaine :</p> <ul style="list-style-type: none"> • du diagnostic territorial : comprendre un territoire complexe et étudier l'histoire de ses transformations selon différents points de vue tels que l'urbanisme, la morphologie, le paysage, la mobilité, etc. • des projets territoriaux : comprendre les attentes des acteurs locaux, élaborer un projet capable de fédérer différentes politiques sectorielles, etc.. <p>Les étudiants mettront en œuvre une logique d'analyse et une logique de projet dans une optique d'interdisciplinarité et de transdisciplinarité. Ils réaliseront un projet par équipes composées de personnes de formations diverses en favorisant l'échange et la concertation. Cette démarche implique l'apprentissage de la gestion d'une équipe de projet (rôles des partenaires, mobilisation des compétences, calendrier des principales étapes, etc.).</p> <p>Finally, a particular accent will be placed on the tools and methods that compose the know-how of specialists in territorial development. Interventions are thus dedicated to the learning of different techniques of representation of the project: the reading of the landscape and the drawing of analysis of the territory (drawing to hand, schemas, sketches, cross-sections of terrain, etc.), the collection and the treatment of geographical information (sources, indicators, etc.).</p> <p>Cet atelier permet de comprendre les problématiques ainsi que la complexité des projets de paysages et de territoire.</p>
Forme d'apprentissage	Le cours s'organise en atelier de projet selon des thématiques définies par le programme et le cahier des charges.
Modalités d'évaluation et de validation	Défini dans le programme en relation au cahier des charges de l'atelier.
Bibliographie	
Langage	Français / anglais (lecture)
Remarque	
Dernière mise à jour	12.07.2019 – LM – version validée par RF HES-SO et UNIGE



Master conjoint HES-SO-UNIGE en Développement territorial

Module	Droit de l'aménagement du territoire - base
Code	DAT 1
Type de module	Module de base ou d'orientation <input checked="" type="checkbox"/> Module optionnel <input checked="" type="checkbox"/> (Cf. plan de cours de l'orientation)
Orientations	Architecture du paysage <input checked="" type="checkbox"/> Développement régional <input checked="" type="checkbox"/> Développement territorial des Suds <input checked="" type="checkbox"/> Ingénierie géomatique <input checked="" type="checkbox"/> Urbanisme de projet <input checked="" type="checkbox"/> Urbanisme opérationnel <input checked="" type="checkbox"/>
Crédits ECTS	3 ECTS
Organisation	Semestre automne 2 périodes hebdomadaires durant un semestre
Responsable et coordination module	Bombenger Pierre-Henri, professeur HEIG-VD, Dr. pierre-henri.bombenger@heig-vd.ch
Enseignant-e-s	Bombenger Pierre-Henri, professeur HEIG-VD, Dr. pierre-henri.bombenger@heig-vd.ch Boulaz David, titulaire du brevet d'avocat, Docteur en droit Mahaim Raphaël, avocat, Docteur en droit
Prérequis	L'étudiant-e doit disposer au préalable d'une connaissance minimale des institutions suisses et de l'organisation des pouvoirs fédéraux, cantonaux et communaux. De manière plus particulière, il est demandé d'avoir des notions de base sur les grandes dynamiques urbaines actuelles de la Suisse (métropolisation, urbanisation des terres agricoles, croissance de population, défi énergétique sur le logement, etc.).
Compétences visées / Objectifs	À la fin de ce cours, l'étudiant-e-s sera capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Connaître les principes des droits fédéraux et cantonaux en matière d'aménagement du territoire, répartis au sein des diverses législations (aménagement et construction, forêt, nature et paysage, eaux, agriculture, énergie, etc.) et leurs évolutions récentes • Savoir mettre en œuvre dans des cas concrets l'articulation entre les différents outils légaux, réglementaires et contractuels applicables à l'aménagement du territoire : lois, ordonnances, conceptions, concepts, règlements d'urbanisme, plans directeurs, plan d'affectation, conventions, etc. Il est à noter que ce cours de base est complété par un module DAT 2 – Approfondissement.
Contenu	Ce module propose un apprentissage analytique et pratique du droit de l'aménagement du territoire en Suisse. Ce module répondra à deux questions : quels sont les principes du droit de l'aménagement et les outils utilisables pour le mettre en œuvre ? quels sont les effets attendus de ces outils dans les situations concrètes rencontrées sur le terrain en aménagement du territoire ?



	<p>Plan du cours :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Introduction au droit public <ul style="list-style-type: none"> • Le droit public : notion et distinctions • Les sources du droit : la loi, la jurisprudence et la doctrine • La hiérarchie des normes : constitution, loi, ordonnance, règlement, directive, décret, arrêté, etc. • Les règles de droit : de la naissance à la mort (initiative législative, élaboration, adoption, entrée en vigueur, caducité, abrogation) • Principes généraux du droit public : proportionnalité, légalité, intérêt public, égalité, interdiction de l'arbitraire, interdiction du formalisme excessif, interdiction de la rétroactivité, etc. • Le contrôle des règles de droit et ses acteurs : les recours, la procédure et l'organisation des tribunaux • La garantie de la propriété et ses limites : expropriation, indemnisation, préemption, etc., 2. Le droit de l'aménagement du territoire <ul style="list-style-type: none"> • Contexte et buts définis par la législation fédérale et les législations cantonales, évolutions récentes • Principes : zonage, utilisation mesurée du sol, obligation de coordonner, développement harmonieux du pays, pesée des intérêts en présence, etc. • Organisation : tâches de la Confédération, des Cantons, des Communes, des propriétaires • Outils spécifiques : plans directeurs, plans d'affectation, règlements, autorisations • Questions actuelles : la redéfinition des droits à bâtir dans le cadre de la nouvelle LAT 3. Le droit de la protection de l'environnement, de la nature, du paysage et de la forêt <ul style="list-style-type: none"> • Contexte et buts des législations fédérales et cantonales • Principes : lutte à la source contre les immissions, assainissement-remise en état, évaluation globale, coopération, etc. • Organisation : tâches de la Confédération, des Cantons, des Communes, des exploitants et propriétaires, des autorités spécifiques • Outils spécifiques : autorisations préalables, études d'impacts, surveillance, services spécialisés, taxes d'incitation, droits de recours des organisations, etc. • Exemples d'application à travers des cas pratiques et intervention éventuelle de professionnels de l'aménagement 4. Autres législations connexes applicables à l'aménagement du territoire <ul style="list-style-type: none"> • Législations fédérales et cantonales sectorielles : buts liés à l'aménagement du territoire, moyens, acteurs, outils, effets normatifs et exemples de cas pratiques
<p>Forme d'apprentissage</p>	<p>La pédagogie est basée sur 2 formes d'apprentissage articulées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des cours par les enseignants qui fournissent les connaissances contextuelles et conceptuelles de base pour comprendre les grands principes de l'aménagement



	<p>du territoire en Suisse, les outils juridiques mobilisables et les effets de leur mise en œuvre sur le territoire ;</p> <ul style="list-style-type: none">- des exemples ou études de cas expliquées par les enseignants portant sur la mise en œuvre des dispositions juridiques étudiées.
Modalités d'évaluation et de validation	<p>Pas de contrôle continu. Contrôle final : examen écrit individuel portant sur les connaissances apprises pendant tout le module DAT 1.</p> <p>Examen final écrit Pondération examen final : 100 %</p> <p>Répétition : examen oral en fin de semestre suivant, comptant à 100%</p>
Bibliographie	Transmise en cours
Langage	Français
Remarque	Un support de cours sera transmis sur la plateforme de cours pour chaque séance.
Dernière mise à jour	15.07.2019 – PHB – version validée par RF HES-SO

Master conjoint HES-SO-UNIGE en Développement territorial

Module	Droit de l'aménagement du territoire - approfondissement
Code	DAT 2
Type de module	Module de base ou d'orientation <input checked="" type="checkbox"/> Module optionnel <input checked="" type="checkbox"/> (Cf. plan de cours de l'orientation)
Orientations	Architecture du paysage <input checked="" type="checkbox"/> Développement régional <input checked="" type="checkbox"/> Développement territorial des Suds <input checked="" type="checkbox"/> Ingénierie géomatique <input checked="" type="checkbox"/> Urbanisme de projet <input checked="" type="checkbox"/> Urbanisme opérationnel <input checked="" type="checkbox"/>
Crédits ECTS	3 ECTS
Organisation	Semestre automne 3 périodes hebdomadaires durant un semestre
Responsable et coordination module	Bombenger Pierre-Henri, professeur HEIG-VD, Dr. pierre-henri.bombenger@heig-vd.ch
Enseignant-e-s	Bombenger Pierre-Henri, professeur HEIG-VD, Dr. pierre-henri.bombenger@heig-vd.ch Boulaz David, titulaire du brevet d'avocat, Docteur en droit Mahaim Raphaël, avocat, Docteur en droit
Prérequis	L'étudiant-e doit disposer au préalable d'une connaissance minimale des institutions suisses et de l'organisation des pouvoirs fédéraux, cantonaux et communaux. De manière plus particulière, il est demandé d'avoir des notions de base sur les grandes dynamiques urbaines actuelles de la Suisse (métropolisation, urbanisation des terres agricoles, croissance de population, défi énergétique sur le logement, etc.). Le cours est un approfondissement du module DAT1 - Base donné à la même session.
Compétences visées / Objectifs	À la fin de ce cours, l'étudiant-e-s sera capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Maîtriser les principales techniques de l'analyse juridique : recherche des sources, analyse de jurisprudence, etc. • Évaluer les modalités d'intervention juridique des différents acteurs impliqués dans un projet d'aménagement du territoire • Comprendre et synthétiser les mécanismes d'interprétation du droit de l'aménagement du territoire et savoir les présenter aux acteurs non-juristes du domaine
Contenu	Ce module DAT2 est organisé autour de 4 études de cas et d'une participation à une audience d'un tribunal administratif (sous réserve) : <ul style="list-style-type: none"> • Étude de cas 0 : droit administratif et techniques juridiques. • Étude de cas 1 : découverte, conflit juridique autour d'un projet de transition énergétique. • Étude de cas 2 : la question du dimensionnement de la zone à bâtir, avec simulation d'audience. • Étude de cas 3 : la protection du paysage et de l'environnement. Dans sa progression, le cours confère une autonomie croissante aux étudiant-e-s qui travaillent par groupe sur chaque étude de cas.



Forme d'apprentissage	La pédagogie est basée sur la réalisation des cas pratiques par groupe : ces cas mettent en évidence une situation territoriale problématique face à laquelle les étudiant-e-s doivent analyser les outils juridiques et extra-juridiques disponibles pour résoudre le problème posé.
Modalités d'évaluation et de validation	Contrôle continu : Travaux pratiques réalisés en groupes. Les enseignants décident de la composition et de la taille des groupes de travail. Chaque groupe devra réaliser les études de cas 1, 2 et 3 pendant le semestre, présenter les résultats selon les modalités précisées pour chaque étude de cas et rendre un rapport de travail pour chaque cas. Pondération contrôle continu : 100 %. Pas d'examen final. Répétition : réalisation d'une étude de cas comptant à 100 %
Bibliographie	Transmise en cours
Langage	Français
Remarque	Le suivi du cours DAT 1 est obligatoire pour suivre le cours DAT 2.
Dernière mise à jour	15.07.2019 – PHB – version validée par RF HES-SO

Master conjoint HES-SO-UNIGE en Développement territorial

Module	Etats, territoires et développement en Afrique
Code	JAM271
Type de module	Module de base ou d'orientation <input checked="" type="checkbox"/> Module optionnel <input checked="" type="checkbox"/> (cf plan de cours de l'orientation)
Orientations	Architecture du paysage <input type="checkbox"/> Développement régional <input type="checkbox"/> Développement territorial des Suds <input checked="" type="checkbox"/> Ingénierie géomatique <input type="checkbox"/> Urbanisme de projet <input type="checkbox"/> Urbanisme opérationnel <input type="checkbox"/>
Crédits ECTS	6 ECTS
Organisation	Semestre d'automne
Plus d'infos	Programme du cours

Master conjoint HES-SO-UNIGE en Développement territorial

Module	SIG et Cartographie : Infrastructure de géodonnées
Code	SIC 2
Type de module	Module de base ou d'orientation <input checked="" type="checkbox"/> Module optionnel <input checked="" type="checkbox"/> (cf plan de cours de l'orientation)
Orientations	Architecture du paysage <input type="checkbox"/> Développement régional <input type="checkbox"/> Développement territorial des Suds <input type="checkbox"/> Ingénierie géomatique <input checked="" type="checkbox"/> Urbanisme de projet <input type="checkbox"/> Urbanisme opérationnel <input type="checkbox"/>
Crédits ECTS	3 ECTS
Organisation	Semestre automne 2 périodes durant un semestre
Responsable et coordination module	Jens Ingensand, professeur HEIG-VD jens.ingensand@heig-vd.ch
Enseignant-e-s	Jens Ingensand, professeur HEIG-VD jens.ingensand@heig-vd.ch
Prérequis	Cours SIG de base et avancé (p.ex HEIG-VD : SIG1, SIG2, SIG3, SIG4). Modélisation de bases de données, traitement de données géographiques (PostGIS, FME, INTERLIS, SIG Desktop, etc)
Compétences visées / Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Interopérabilité : Connaître les normes et standards au niveau national et international pour l'échange de géodonnées - Maîtriser des différents types de modélisation : relationnelle et orientée objet ; être capable de passer d'un type vers un autre - Être en mesure de construire une infrastructure de géodonnées dans des différents contextes (p.ex administration, bureau de géomètre, etc). - Stockage ; échange de géodonnées ; ETL ; diffusion de géodonnées - Connaître les outils techniques pour la mise en place d'une infrastructure de géodonnées - Connaître les bases légales
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> - Modèles minimaux de géodonnées (MGDM) : fonctionnement et application - Théorie interopérabilité et standards: INTERLIS, UML, standards OGC (GML, services web, etc) - Stratégie nationale de géodonnées (IFDG), stratégie internationale (INSPIRE ,...) - Théorie modélisation orientée objet – relationnelle et traduction de modèles - Implémentation de processus de transformation de données - Outils techniques : Stockage, traitement, transfert, visualisation, diffusion - Bases légales
Forme d'apprentissage	Cours magistraux Exercices en classe Projets d'étudiants
Modalités d'évaluation et de validation	Examen oral (à la fin) 50 % Travail de groupe : Travail, présentation et rapport 50 %
Bibliographie	N.R Budhathoki, B. Bruce, & Z. Nedovic-Budic,. (2008). Reconceptualizing the role of the user of spatial data infrastructures. GeoJournal: An International Journal on Geography. Vol. 72, No. 3-4. pp: 149-160.



	<p>ASIT-VD (2013) : Vos géodonnées au service de tous – Opportunités de la loi sur la géoinformation</p> <p>J Dorfschmid et S Brawer - La modélisation de données à référence spatiale - Manuel de l'utilisateur 2.3. www.cosig.ch</p> <p>H.J. Miller and M.F. Goodchild (2014) Data-driven geography. <i>GeoJournal</i> 80(4) : 449–461. DOI: 10.1007/s10708-014-9602-6. [558]</p>
Langage	Français
Remarque	
Dernière mise à jour	15.07.2019 – JI – version validée par RF HES-SO

Master conjoint HES-SO-UNIGE en Développement territorial

Module	Méthodologie de l'aménagement et conduite de projet
Code	T406014
Type de module	Module de base ou d'orientation <input checked="" type="checkbox"/> Module optionnel <input checked="" type="checkbox"/> (cf plan de cours de l'orientation)
Orientations	Architecture du paysage <input checked="" type="checkbox"/> Développement régional <input checked="" type="checkbox"/> Développement territorial des Suds <input type="checkbox"/> Ingénierie géomatique <input checked="" type="checkbox"/> Urbanisme de projet <input checked="" type="checkbox"/> Urbanisme opérationnel <input checked="" type="checkbox"/>
Crédits ECTS	6 ECTS
Organisation	Semestre d'automne Semaines 1 et 2 et 9 à 14
Plus d'infos	Programme du cours



Master conjoint HES-SO-UNIGE en Développement territorial

Module	Histoire et théories de l'urbanisme
Code	T406025
Type de module	Module de base ou d'orientation <input checked="" type="checkbox"/> Module optionnel <input type="checkbox"/> (cf plan de cours de l'orientation)
Orientations	Architecture du paysage <input checked="" type="checkbox"/> Développement régional <input type="checkbox"/> Développement territorial des Suds <input checked="" type="checkbox"/> Ingénierie géomatique <input checked="" type="checkbox"/> Urbanisme de projet <input checked="" type="checkbox"/> Urbanisme opérationnel <input checked="" type="checkbox"/>
Crédits ECTS	6 ECTS
Organisation	Semestre d'automne 19.09/03.10/17.10/31.10/21.11/05.12/19.12
Plus d'infos	Programme du cours



Master conjoint HES-SO-UNIGE en Développement territorial

Module	Montagnes : imaginaires géographiques et aménagement
Code	T406259
Type de module	Module de base ou d'orientation <input checked="" type="checkbox"/> Module optionnel <input checked="" type="checkbox"/> (cf plan de cours de l'orientation)
Orientations	Architecture du paysage <input checked="" type="checkbox"/> Développement régional <input checked="" type="checkbox"/> Développement territorial des Suds <input type="checkbox"/> Ingénierie géomatique <input checked="" type="checkbox"/> Urbanisme de projet <input checked="" type="checkbox"/> Urbanisme opérationnel <input checked="" type="checkbox"/>
Crédits ECTS	6 ECTS (3+3 ECTS pour AP)
Organisation	Semestre d'automne
Plus d'infos	Programme du cours



Master conjoint HES-SO-UNIGE en Développement territorial

Module	Information géographique
Code	T406290
Type de module	Module de base ou d'orientation <input checked="" type="checkbox"/> Module optionnel <input checked="" type="checkbox"/> (cf plan de cours de l'orientation)
Orientations	Architecture du paysage <input checked="" type="checkbox"/> Développement régional <input checked="" type="checkbox"/> Développement territorial des Suds <input checked="" type="checkbox"/> Ingénierie géomatique <input checked="" type="checkbox"/> Urbanisme de projet <input checked="" type="checkbox"/> Urbanisme opérationnel <input checked="" type="checkbox"/>
Crédits ECTS	3 ECTS
Organisation	Semestre d'automne Semaines 3 à 8
Plus d'infos	Programme du cours

Master conjoint HES-SO-UNIGE en Développement territorial

Module	Transport et mobilité
Code	TMB
Type de module	Module de base ou d'orientation <input checked="" type="checkbox"/> Module optionnel <input type="checkbox"/> (cf plan de cours de l'orientation)
Orientations	Architecture du paysage <input checked="" type="checkbox"/> Développement régional <input type="checkbox"/> Développement territorial des Suds <input type="checkbox"/> Ingénierie géomatique <input checked="" type="checkbox"/> Urbanisme de projet <input checked="" type="checkbox"/> Urbanisme opérationnel <input checked="" type="checkbox"/>
Crédits ECTS	3 ECTS
Organisation	Semestre automne 2 périodes hebdomadaires durant un semestre
Responsable et coordination module	Delacretaz Yves, professeur HEIG-VD Yves.delacretaz@heig-vd.ch
Enseignant-e-s	Delacretaz Yves, professeur HEIG-VD Yves.delacretaz@heig-vd.ch
Prérequis	
Compétences visées / Objectifs	L'étudiant-e-s est capable de : <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre les enjeux globaux et locaux de la mobilité urbaine • Comprendre les déterminants de la mobilité quotidienne • Appréhender les différents aspects de la planification des infrastructures, des offres de transport et de l'exploitation des transports collectifs.
Contenu	<ul style="list-style-type: none"> • La mobilité au cœur de l'organisation du territoire • Les impacts environnementaux • La congestion du trafic • Le financement des transports • Evolution de la mobilité et déterminants • Planifier la mobilité • Les modes de transport et leurs besoins • Aménager les voiries urbaines • Les nouveaux services • Les interfaces
Forme d'apprentissage	Cours et exercices
Modalités d'évaluation et de validation	Examen écrit de 90 minutes. Note finale : 100% examen écrit. Répétition : examen écrit.
Bibliographie	
Langage	Français
Remarque	
Dernière mise à jour	25.08.2019 – YD – version validée par RF HES-SO



Master conjoint HES-SO-UNIGE en Développement territorial

Module	Urbanisme végétal 2
Code	URV 2
Type de module	Module de base ou d'orientation <input type="checkbox"/> Module optionnel <input checked="" type="checkbox"/> (cf plan de cours de l'orientation)
Orientations	Architecture du paysage <input checked="" type="checkbox"/> Développement régional <input checked="" type="checkbox"/> Développement territorial des Suds <input checked="" type="checkbox"/> Ingénierie géomatique <input checked="" type="checkbox"/> Urbanisme de projet <input checked="" type="checkbox"/> Urbanisme opérationnel <input checked="" type="checkbox"/>
Crédits ECTS	3 ECTS
Organisation	Semestre automne 4 périodes hebdomadaires durant un semestre ou en séminaires bloc en alternance des cours de théories de l'urbanisme – 26.09/10.10/07.11/14.11/28.11/12.12
Responsable et coordination module	Guillaumont Natacha, professeure HES associée natacha.guillaumont@hes-so.ch
Enseignant-e-s	Guillaumont Natacha, professeure HES associée natacha.guillaumont@hes-so.ch Architectes-paysagistes invités
Prérequis	
Compétences visées / Objectifs	À la fin de ce cours, l'étudiant-e-s sera capable de : <ul style="list-style-type: none"> • D'acquérir des connaissances de bases de principes d'utilisation, composition, vocabulaires, représentations du végétal comme outil de conception de la ville • D'expérimenter les modes de représentation du végétal, les outils de base, enrichir une palette • D'apprendre les principes de base d'un relevé de structures à l'échelle d'une ville ou d'un quartier • D'analyser les principes de stratégie, de gestion concernant le végétal, développés par une commune à l'échelle d'une ville ou d'un quartier : • Comprendre les mécanismes, les politiques et les stratégies d'évolution et de transformations du territoire et du paysage et formaliser des propositions qui assemblent les dimensions du vivant, écologiques, associés aux dimensions culturelles, sociales et économiques. • Relier les bases des éléments de conception végétale à des problématiques d'évolution climatique et environnementale
Contenu	Ce cours permet d'explorer au travers de la pensée actuelle du développement de la ville, le rôle du végétal et de son évolution au cours de l'histoire dans les projets de paysage. Dossier de diagnostic et analyse de plan directeur « vert » d'une commune concernant ces choix de développement du végétal, ou d'une thématique de stratégie écologique ou de gestion du patrimoine arboré d'un territoire, De rencontrer et d'interview un acteur de l'aménagement (concepteur, praticien, politique, association de quartier...) ayant une expérience concernant le végétal. Présentations d'étude de cas et interventions : dendrologue, bureaux, plantes & cités



Forme d'apprentissage	<p>Le cours s'organise entre des introductions et références de pensées génériques et un développement spécifique de certains exemples afin d'approfondir des points de méthode de compréhension, qui pourront être appliqués par la suite à d'autres cas.</p> <p>Les thèmes abordés sont :</p> <ul style="list-style-type: none">• Introduction aux principes du vivant, présentation du vocabulaire appliqué au végétal<ul style="list-style-type: none">• Présentation de différents modes de conception végétale associés au projet de paysage et de jardins (Le Nôtre, Olmstead, Le Forestier, ...)• Présentation de différents exemples de développement et stratégie d'urbanisme végétal• Exercice appliqué de relevé de structures végétales
Modalités d'évaluation et de validation	Une évaluation sera réalisée sous forme d'exposé oral et écrit.
Bibliographie	
Langage	Français / anglais (lecture)
Remarque	
Dernière mise à jour	17.07.2019 – NG – version validée par RF HES-SO